

COMPOSANTES DE LA FORMATION

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle ;
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté ;
- Contribuer au fonctionnement d'une structure ;

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

- Concevoir un projet d'animation ;
- Conduire un projet d'animation ;
- Évaluer un projet d'animation ;

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la mention «pêche de loisirs».

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC4 : Mobiliser les techniques de la mention «pêche de loisirs» pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou un cycle d'apprentissage dans le champ de la mention «pêche de loisirs».

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de pêche
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la pêche
- Garantir des conditions de pratique en sécurité

EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :

- Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS).
- Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité.
- Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité.
- Attestation de formation aux « gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité.
- Certificat de secouriste au travail (STT) en cours de validité.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique de pêche de loisirs datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation du candidat ;
- Présenter une attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur ;
- Satisfaire à un test technique de maîtrise d'une technique de pêche, au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche ou la pêche au lancer :

Pêche à la mouche

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 6 des 7 séquences suivantes :

- Situer le déplacement de la soie sur un plan incliné ;
- Situer l'action de la canne dans l'espace et dans le rythme par rapport à ce travail sur un plan incliné ;
- Différencier l'action d'arracher de l'action de cibler ;
- Lancer à une distance de 12 mètres minimum dans un couloir de 2 mètres 3 fois de suite ;
- Lancer en pré-ciblant ;
- Réaliser un minimum de 60 points sur cible d'Arenberg à 5, 7, 8, 9, et 11 m en 2 passages avec lancer de la mauvaise main (ou revers) à 8 mètres (centre 10 puis 8, 6, 4, 2 pts) ;
- Choisir le matériel adapté.



Toutes nos vidéos métiers sur



Pêche au coup

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 6 des 7 séquences suivantes :

Au choix du candidat : feeder / anglaise/bolognaise ou Toc appâts naturel ou Coup grande canne

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 7 des 8 séquences suivantes :

- Objectif atteint pour le lancer : 6 lancer sur 10 (coup : amener la ligne à la distance de pêche et réussir à lancer 6 boules d'amorce sur 10 dans la cible). Feeder/anglaise/bolognaise : dans un carré de 2 m x 2 m à 20 m. Toc : dans cerceau 5, 6, 7, 8, 9 m
- Choisir le matériel adapté ;
- Justifier l'utilisation du type de lancer réalisé ;
- Adapter une technique de pêche au coup en fonction du poisson recherché : le jour de l'épreuve il est proposé au candidat un ou des poissons à pêcher au coup eu égard à la période de l'année, des conditions hydrauliques, de la distance de pêche, de la profondeur et du type de fond ;
- Montage d'un hameçon en 16 ;
- Justifier le choix du montage d'une ligne ;
- Justifier l'amorçage ou la conduite de ligne ;
- Justifier le type d'esche choisi.

Pêche au lancer

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 6 des 7 séquences suivantes :

- Lancer UL<5 gr (revers par dessous 5 m) droit sous la main (pendulaire) 7m ; libre 12 m ; coup droit par-dessous 6 m ; par-dessus l'épaule 10m) Réaliser un minimum de 60 points sur cible d'Arenberg avec 2 passages ;
- Justifier le choix du matériel choisi (choix de la canne, du moulinet, fil) ;
- Lancer Léger (5-15 gr) couloir de 2 m cibles de 2 m x 2 m soit lancer entre 9, 11, 14, 16, 19 et 21 m réussir 4 sur 6 ;
- Justifier le matériel choisi (choix de la canne, du moulinet, fil) ;
- Justifier l'utilisation d'un type de lancer réalisé ;
- Apporter 3 leurres de familles différente (ou en choisir 3 sur une quantité présentée) donner pour chacun son nom, comment l'animer et à quelle profondeur il nage ;
- Armer un leurre souple en justifiant son utilisation.

CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : www.sports.gouv.fr

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	BPJEPS Educateur Sportif mention pêche de loisirs
CONDITIONS D'EXERCICE	Encadrement, animation et initiation d'activités de pêche sportive en eau douce.